

CHAQUE SEMAINE UN EXPERT NOUS ÉCRIT

Les amalgames contre la République



JEAN-PHILIPPE MOINET,
auteur, est fondateur
de la « Revue civique »,
www.revucivique.eu

Le choc des affaires est dévastateur pour l'esprit civique et notre démocratie. Mais ce « choc », dont les médias se sont faits l'amplificateur dans une dramaturgie qui pose question, porte en lui quelque chose de suspect. Il trouble les citoyens qui n'acceptent ni la complaisance vis-à-vis de responsables coupables, ni les amalgames qui se sont activés.

On le sait, le temps de la justice ne correspond pas au temps médiatique, et les politiques se sentent obligés de s'aligner sur le tempo des médias. Cet alignement est un problème quand l'accélération médiatique, ajoutée à son effet de loupe, produit des couperets qui, comme la guillotine, hachent menu l'approche rationnelle et contradictoire des dossiers, règle d'or de la justice en démocratie.

Le premier amalgame consiste à considérer les « affaires » comme un bloc : la présomption d'innocence est sacrifiée sur l'autel du « jugement premier », celui de l'accusation publique. La condamnation morale, qui se conjugue à une justice expéditive, doit-elle l'emporter dans notre République ? Même concernant Cahuzac, dont on voit mal les lignes de défense qui pourront le faire échapper à la peine de prison, n'y a-t-il aucun égard du droit ? L'indignité de ses actes

doit-elle lui valoir une indignité juridique, sous prétexte qu'un politique qui avoue devrait aller tout droit à la case prison ?

A l'époque où le tribunal du 20-heures est dix fois plus puissant que le tribunal de la République, la question est posée : allons-nous assister à un basculement conduisant à expédier la question de la culpabilité et d'en tirer des conséquences politiques généralisantes, qui alimentent la machine à amalgamer et fait monter les populismes et les extrémismes ? Bien sûr, le sentiment de colère est sain quand un ministre fait exactement l'inverse de ce qui est demandé aux citoyens. Mais, qu'il s'agisse d'un Sarkozy à droite ou d'un Cahuzac à gauche, il y a urgence à traiter ces affaires, dans la sérénité, comme des affaires de justice et non, dans la fébrilité, comme des affaires politiques.

Sinon, la confusion n'aboutira pas à l'assainissement des pratiques mais, sous les coups d'un intégrisme moralisateur, au régime des raccourcis redoutables : un robespierrisme mâtiné de bons sentiments, qui ferait symboliquement tomber les têtes, engendrant des postures qui n'auraient pour seule vertu que de répondre à l'ère du temps, assoiffé de coupables, boucs émissaires d'une société en souffrance.